

**Compte-rendu de la séance du 31 mars 2021**

L'an **deux mille vingt et un, le 31 mars**, à 19 heures 30, sur convocation transmise le 25 mars 2021, s'est réuni le Conseil Municipal de cette commune, conformément aux prescriptions de la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BREGEGERE Pierre, Maire.

**Présents** : M Pierre BREGEGERE, Mme Monique ARDOY, Mme Laurence ARTIGUES, M Thomas BURON, Mme Véronique COMBALBERT, M Léopold LABAT, M Francis LACRABERE, M Christophe LOUET, M Nicolas SAMBUSSY, M Gérard SEINE, M Jean-Louis VIGNEAU.

**Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration** : M Bernard GUIVARCH donne pouvoir à Mme Laurence ARTIGUES, M Nicolas SARTHOU donne pouvoir à M Francis LACRABERE.

**Absent** : M Thomas LAUZIER

**Nombre de conseillers en exercice** : 14

**Nombre de présents** : 11

**Nombre de votants** : 13

Mme Monique ARDOY a été désignée secrétaire de séance

**Délibération n°1 : Commune : budget 2021**

Le Conseil Municipal a voté les montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	133 850.00	Produits des services	32 200.00
Charges de personnel et frais assimilés	104 670.00	Impôts et taxes	504 639.64
Atténuation de produits	85 000.00	Dotations subventions	40 300.00
Autres charges de gestion courante	212 840.00	Autres produits gestion courante	53 300.00
Charges financières	17 800.00	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>630 439.64</b>
Charges exceptionnelles	300.00	Résultat reporté	338 691.36
Dépenses imprévues	20 500.00	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>969 131.00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>574 960.00</b>		
Virement à la section d'investissement	391 571.00		
Opérations d'ordre entre sections	2 600.00		
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>394 171.00</b>		
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>969 131.00</b>		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	434 520.55	Subventions d'investissement	99 790.00
Emprunts et dettes assimilés	62 900.00	Dotations fonds divers	85 408.00
Dépenses imprévues	25 106.00	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>185 198.00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>522 526.55</b>	Virement de la section de fonctionnement	391 571.00
Résultat reporté	56 842.45	Opérations d'ordre transfert entre section	2 600.00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>579 369.00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>394 171.00</b>
		<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>579 369.00</b>

**Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0**

**Délibération n°2 : Fixation des taux des impôts locaux**

Monsieur le Maire a rappelé les taux appliqués en 2020 et a proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'exercice 2021.

Il a précisé que :

- du fait de la réforme de la fiscalité directe locale, dorénavant la commune n'a plus à voter le taux de la taxe d'habitation
- pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :
  - le département ne percevra plus la TFPB

- le taux du foncier bâti communal correspond maintenant à la somme du taux communal 2020 (10,34%) et du taux départemental 2020 (13.47%), soit 23.81%
- qu'un montant de 84 442€ sera prélevé au profit du fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR).
- que la Communauté de communes du Nord Est Béarn a opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Dès lors, la commune ne percevra plus directement la Cotisation Foncière des entreprises (CFE) et une partie de la taxe d'habitation mais recevra, pour maintenir l'équilibre budgétaire, une compensation d'un montant de 149 908€ de la Communauté de communes du Nord Est Béarn.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir ces mêmes taux des impôts directs locaux de 2020 pour l'année 2021 comme suit :

	Taux 2020	Bases notifiées	Taux 2021	Produits 2020
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	10.34% (taux communal)	1 054 000	23.81% (taux communal + taux départemental)	250 957
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	38.24%	24 300	38.24%	9 297

Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0

### Délibération n°3 : Versement des subventions aux associations

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les montants suivants :

Associations	Montants
AICA	150 €
ACS	1 750 €
Comité des fêtes	850 €
APE	500 €
FNACA	100 €
<b>Total</b>	<b>3 350 €</b>

Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0

### Délibération n°4 : Assainissement : budget 2021

Le Conseil Municipal a voté les montants suivants :

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	60 654.00	Ventes de produits finis	80 629.24
Charges financières	21 700.00	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>80 629.24</b>
Dépenses imprévues	4 600.00	Opérations d'ordre entre sections	52 400.00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>86 954.00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>52.400.00</b>
Opérations d'ordre entre sections	99 500.00	Résultat reporté	53 424.76
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>99 500.00</b>	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>186 454.00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>186 454.00</b>		

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations en cours	66 131.00	Subventions d'investissement	3 999.13
Emprunts et dettes assimilés	47 500.00	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>3 999.13</b>
Dépenses imprévues	4 450.00	Opérations d'ordre entre sections	99 500.00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>118 081.00</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>99 500.00</b>
Opérations d'ordre entre sections	52 400.00	Résultat reporté	66 981.87
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>52 400.00</b>	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>170 481.00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>170 481.00</b>		

Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0

## **Délibération n°5 : Prix de l'eau assainie**

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir le prix de l'eau assainie à 2.30 € HT le m3.

**Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0**

## **Délibération n°6 : Lotissement Arrougé : budget 2021**

Le Conseil Municipal a voté les montants suivants :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges à caractère général	10 000.00	Produits des services, domaine et vente	53 155.00
Autres charges de gestion courante	197 293.00	Total des recettes réelles	53 155.00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>207 293.00</b>	Opérations d'ordre entre sections	207 293.00
Opérations d'ordre entre sections	53 155.00	Total des recettes d'ordre	207 293.00
Total des dépenses d'ordre	53 155.00	Total des recettes de fonctionnement	260 448.00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>260 448.00</b>		

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Opérations d'ordre entre sections	207 293.00	Opérations d'ordre entre sections	53 155.00
Total des dépenses d'ordre	207 293.00	Total des recettes d'ordre	53 155.00
Total des dépenses d'investissement	207 293.00	Résultat reporté	154 138.00
		Total des recettes d'investissement	207 293.00

**Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0**

## **Délibération n°7 : Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec AGUR pour la facturation et le recouvrement des redevances du service assainissement collectif**

Le Maire a informé l'assemblée de la reprise du contrat de délégation eau potable du Syndicat Mixte d'Eau Potable (SMEP) de Jurançon par la société Aquitaine de Gestion Urbaine et Rurale (AGUR) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à signer la convention pour la facturation et le recouvrement des redevances du service d'assainissement collectif avec la société AGUR.

**Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0**

**Pierre BREGEGERE**  
Le Maire